



## Comment résilier le contrat minerve

-----  
Par Cassie39

Bonjour, je suis inscrite au cours minerve depuis le 18 Juillet 2016 et j'ai voulu résilier mon contrat au bout de 3 mois mais lorsque j'appelais personne ne répondait, j'ai enfin réussi à les avoirs au 4ème mois mais la dame qui à répondu ma dit que la résiliation du contrat ne ce faisais que dans les 3 mois, j'ai essayé de lui expliquer comme j'ai pu que j'ai essayer tout le mois d'Octobre de les joindre mais elle n'as rien voulu savoir et m'as dit que je devais tout de même continuer de régler la somme même si je ne faisait pas les cours, le problème c'est que je n'est vraiment plus les moyens de payer car j'ai d'autres dépenses qui rentre en jeu désormais. Je ne sais plus quoi faire, j'ai lu qu'il faillais envoyer une lettre recommander mais je ne sais pas si je suis toujours dans les délais...  
Pouvez-vous m'aider?